

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**QUARANTE-TROISIÈME SESSION**

*Documents officiels\**

**DEUXIÈME COMMISSION**  
**7e séance**  
**tenue le**  
**Vendredi 7 octobre 1988**  
**à 15 heures**  
**New York**

---

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 7e SEANCE**

**Président : M. OTOBO (Nigéria)**

**puis : M. NAVAJAS-MOGRÓ (Bolivie)**

**SOMMAIRE**

**DEBAT GENERAL (suite)**

---

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

**Distr. GENERALE**  
**A/C.2/43/SR.7**  
**19 octobre 1988**  
**FRANCAIS**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**

La séance est ouverte à 15 h 10.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. JOSSE (Népal) dit que la délégation népalaise partage les vives préoccupations exprimées par des membres de la Commission au sujet de l'actuelle crise économique mondiale et tient à réaffirmer son appui à l'appel lancé par les ministres des affaires étrangères des pays du Groupe des 77 en vue de la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la "relance de la croissance économique et du développement des pays en développement", qui devrait se tenir au plus haut niveau en 1989 ou 1990. L'examen de cette question est d'autant plus urgent qu'un profond sentiment d'impuissance et de stagnation pèse sur l'environnement économique mondial. En outre, l'adoption d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement permettrait d'atténuer les inégalités qui caractérisent l'actuel système économique international.
2. La contraction de la demande mondiale, le marasme des marchés des produits de base, la montée du protectionnisme, l'expansion insuffisante des courants de ressources à des conditions de faveur, les taux d'intérêt réels élevés et le tarissement quasi total des prêts des banques commerciales aux pays en développement ont réduit les recettes en devises des pays les moins avancés. Dans le même temps, l'endettement extérieur et le service de la dette ont entraîné, en dépit des rééchelonnements, d'importantes sorties de capitaux, d'où une nette diminution des réserves et une réduction des importations, y compris celle de biens d'équipement. La situation économique internationale défavorable des années 80 a aggravé les problèmes économiques et sociaux des pays les moins avancés, sapant leurs modestes acquis dans le domaine du développement. Dans bon nombre de domaines clefs, leur situation générale est pire qu'en 1981, année où le nouveau Programme substantiel d'action a été lancé.
3. Le Népal souscrit à la proposition tendant à considérer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et le nouveau Programme substantiel d'action comme des instruments à intégrer dans une nouvelle plate-forme commune qui serait élaborée lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qu'il est proposé de tenir pour relancer la croissance économique et le développement des pays en développement. Tout en souscrivant pleinement au Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, la délégation népalaise tient à réaffirmer que la situation des pays les moins avancés d'Asie, dont certains ont été victimes de graves catastrophes naturelles, n'est pas meilleure que celle des pays africains.
4. En tant que représentant d'un pays en développement sans littoral, M. Josse appelle l'attention sur les besoins et les problèmes particuliers de ce type de pays et demande instamment qu'ils soient pris en compte dans tout processus de renouvellement de la pensée économique que la communauté internationale pourrait entreprendre.

/...

(M. Josse, Népal)

5. La délégation népalaise note avec satisfaction l'inscription à l'ordre du jour d'un nouveau point intitulé "Sauvegarde du climat, patrimoine commun de l'humanité", compte tenu de la relation étroite existant entre le climat, l'environnement et la santé économique des nations.
6. La détente qui caractérise le climat politique international est une occasion propice à la formulation des propositions audacieuses et novatrices tant attendues en vue de développer la coopération économique internationale et de débarrasser l'économie mondiale des éléments déstabilisateurs; cette occasion d'entamer un dialogue constructif ne doit pas être manquée.
7. M. AKŞIN (Turquie) fait observer que les principaux indicateurs économiques montrent que les perspectives mondiales se sont améliorées par rapport aux années précédentes, et même si le problème critique de la dette, les tendances protectionnistes, les difficultés relatives aux ajustements structurels et les déficits commerciaux subsistent, les pays sont à présent mieux armés pour résoudre leurs problèmes. Il est à espérer que le climat favorable qui règne sur la scène politique s'étendra à l'économie.
8. En dépit d'un endettement accru, les relations entre pays débiteurs et pays créanciers évoluent d'une façon prometteuse. Les mesures traditionnelles de rééchelonnement de la dette ou de refinancement ont été remplacées ou complétées par des procédures de conversion de la dette, notamment en prises de participation et de capitalisation des intérêts, mais il ne s'agit là que de mesures temporaires ne permettant pas de régler définitivement le problème. Des solutions globales sont nécessaires.
9. Les politiques d'ajustement structurel ont mis à rude contribution l'économie d'un certain nombre de pays en développement et causé des déséquilibres sociaux, voire des problèmes politiques. Pour pouvoir poursuivre des politiques extraverties de ce type, les pays en développement ont besoin d'obtenir d'urgence un appui financier extérieur suffisant et d'accéder librement aux marchés internationaux; il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils effectuent des ajustements structurels si leurs exportations sont entravées par des tendances protectionnistes dans les pays industrialisés.
10. L'investissement étranger direct, qui pourrait compléter les efforts que fournissent les pays pour améliorer leur taux de croissance, est à présent mieux accueilli dans de nombreux pays en développement.
11. Les relations Nord-Sud ont connu une évolution positive au cours des 10 dernières années. Pour qu'il y ait un dialogue constructif, l'interdépendance entre les deux parties dans des domaines tels que le commerce, les produits de base, les finances, la dette et les transferts de capitaux doit être prise en compte.
12. Des efforts encourageants ont été faits en vue d'instaurer une véritable coopération multilatérale, mais beaucoup reste à faire. Les pays en développement,

/...

(M. Ak in, Turquie)

qui ont leurs propres particularités, priorités et expériences en matière de développement, devraient procéder à des échanges dans le cadre d'une coopération Sud-Sud.

13. La Turquie note avec satisfaction que le développement de l'Afrique retient davantage l'attention et espère que le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 donnera des résultats concrets. Elle est disposée à contribuer à cet effort et compte renforcer et améliorer sa coopération économique et technique avec les pays africains.

14. L'attention du monde a été appelée récemment sur les catastrophes naturelles qui se sont produites au Bangladesh, en Afrique et dans les Caraïbes. Il y a lieu de se féliciter des opérations de secours, mais beaucoup reste à faire, notamment pour aider les pays à faire face à la menace acridienne.

15. La détérioration de l'environnement qui était considérée comme une préoccupation propre aux pays industrialisés est à présent perçue comme un problème mondial. Les dangers écologiques dans le monde en développement sont de deux sortes : certains, tels que la désertification et le déboisement, trouvent leur origine dans les pays eux-mêmes, alors que d'autres ont des causes extérieures. Le déversement de déchets industriels dans les pays en développement est un sujet alarmant, qui a engendré de sérieux problèmes les mois précédents dans un certain nombre de régions, y compris le littoral de la mer Noire en Turquie. La Convention internationale sur le contrôle des mouvements transfrontière des déchets dangereux, qui fait actuellement l'objet de négociations, vient à un moment opportun.

16. M. SOMVORACHIT (République démocratique populaire lao) fait observer que l'expansion économique dans certains pays développés n'a pas d'effet immédiat sur le reste du monde. La crise économique et le lourd fardeau de la dette extérieure plongent de plus en plus les peuples du monde dans la pauvreté et bon nombre d'entre eux sont, en termes réels, plus démunis qu'il y a 10 ans. Certains pays en développement ont, de surcroît, à faire face à des calamités naturelles. Le fossé continue de se creuser entre les riches et les pauvres, pendant que des milliards de dollars sont dépensés dans la course aux armements et la préparation de la guerre des étoiles. En Afrique, la situation continue d'être alarmante alors qu'en Asie certains pays n'ont pu maintenir une croissance relativement régulière qu'au prix d'énormes efforts. En Amérique latine, la situation continue d'être précaire malgré les réformes structurelles adoptées à la demande des créanciers. Le régime forcé de l'ajustement a réduit à néant les capacités de croissance et de développement des pays en développement et fait que les pays les moins avancés ont de plus en plus de mal à satisfaire les besoins les plus essentiels de leurs peuples, exacerbant ainsi les tensions sociales internes. Un environnement international défavorable caractérisé par le protectionnisme, la détérioration des termes de l'échange et un transfert inverse des ressources financières, des pays en développement vers les pays développés et les institutions financières, y compris le FMI, rend la relance difficile.

(M. Somvorachit (Rép. dém. pop. lao))

17. Les pays et les institutions financières créanciers devraient repenser leurs stratégies en vue de réduire le volume de la dette extérieure qui se chiffre à 1 200 milliards de dollars. La délégation lao est reconnaissante aux pays créanciers qui ont déjà pris des mesures pour annuler la dette des pays les plus pauvres. Il faudra accroître les flux financiers par le biais des prêts bancaires privés, de l'investissement direct, d'opérations de cofinancement et de l'aide bilatérale et multilatérale. Le commerce doit se développer et le transfert net de ressources financières vers les pays développés être réduit et contrôlé pour qu'il ne compromette pas l'effort de croissance des pays en développement. Le rôle de la femme dans l'économie, la mise en valeur de toutes les ressources humaines et la nécessité de freiner la détérioration de l'environnement doivent avoir la priorité dans toute stratégie de développement, car il va de la sauvegarde du patrimoine et de l'avenir communs de l'humanité.

18. Le monde ne peut continuer de pratiquer la politique des demi-solutions et des retouches ponctuelles et conjoncturelles puisque le problème est essentiellement structurel. Les mécanismes institutionnels et les relations entre Etats doivent être adaptés au monde moderne. Les accords de désarmement nucléaire entre les deux superpuissances et le règlement des conflits régionaux indiquent un relâchement dans les tensions politiques et il est grand temps de relancer le dialogue Nord-Sud pour régler les problèmes économiques. La délégation lao se joint à d'autres pays du Groupe des 77 pour demander la convocation dans les meilleurs délais d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement. Une telle session offrirait le cadre le plus approprié pour la mise en oeuvre du dialogue multilatéral pour le développement.

19. Le Laos, qui fait partie des pays les moins avancés, a entrepris des réformes profondes pour développer sa coopération économique avec tous les pays aux fins du développement et prendre progressivement sa place dans la nouvelle division internationale du travail. A cet effet, une loi sur les investissements étrangers - qui est la première du genre - a récemment été adoptée. Aux termes de cette loi, le Laos invitera tous les pays et les particuliers à apporter leur concours sous forme d'investissements financés entièrement au moyen de capitaux étrangers ou par le biais d'accords de cofinancement.

20. M. STIRLING (Uruguay) dit qu'il est grand temps de renoncer à la rhétorique et d'envisager des mesures concrètes pour faire face à la crise économique internationale.

21. Les tendances du commerce mondial et la dette extérieure ne cessent de préoccuper l'Uruguay. En dépit de la récente croissance du commerce international, des pays comme l'Uruguay continuent de souffrir de la détérioration des termes de l'échange et de mesures protectionnistes dictées dans de nombreux cas par des conflits d'intérêt entre pays industrialisés. Des pratiques restrictives, souvent contraires aux accords internationaux, limitent l'accès de l'Uruguay aux grands marchés mondiaux.

/...

(M. Stirling, Uruguay)

22. Ce néo-protectionnisme est sélectif et discriminatoire à l'égard des pays en développement, notamment pour ce qui est des produits pour lesquels ils ont traditionnellement un avantage comparatif ou ceux qui sont le fruit d'énormes efforts visant à diversifier les exportations. La nouvelle législation commerciale des Etats-Unis, qui privilégie le bilatéralisme, est préoccupante à un moment où les négociations du GATT mettent l'accent sur un retour au multilatéralisme dans le commerce international. Les Etats-Unis sont en train de consacrer juridiquement les pratiques unilatérales.

23. La situation dans le domaine du commerce va à l'encontre de l'esprit de libéralisation qui a caractérisé les négociations de Genève. Les engagements pris en matière de statu quo et de démantèlement des mesures restreignant les échanges n'ont pas été respectés et aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne la monnaie et les finances, en sorte que les acquis peuvent être facilement perdus. Les Négociations d'Uruguay constituent une occasion précieuse d'aborder ces problèmes au niveau multilatéral.

24. L'accord conclu à la Conférence au sommet de Toronto en vue de combattre le protectionnisme, de renforcer le système de commerce multilatéral et de poursuivre les Négociations d'Uruguay est un signe encourageant. Tout aussi encourageante est la décision de ne pas accroître les restrictions commerciales et de lever celles déjà en place. La délégation uruguayenne est toutefois vivement préoccupée par le fait qu'aucun accord n'a été conclu en ce qui concerne les changements de la direction normale des échanges dus aux subventions et aux exportations de produits agricoles. En 1987, la Communauté économique européenne et les Etats-Unis ont consacré respectivement 30 et 27 milliards de dollars aux subventions agricoles. La protection artificielle de ce secteur nuit à des pays comme l'Uruguay, dont les exportations agricoles constituent une part importante des échanges.

25. Il est à espérer que les Négociations d'Uruguay déboucheront sur une réorganisation du commerce international. Une attention particulière doit être accordée à l'application effective du principe du traitement spécial et différencié dont doivent bénéficier les pays en développement, principe sérieusement compromis par l'insistance des pays développés sur la réciprocité, notamment en ce qui concerne l'accès au marché et le règlement de différends dans le cadre des Négociations d'Uruguay.

26. L'énorme incompatibilité au niveau mondial entre les systèmes financier et commercial a une incidence profonde sur l'activité économique, aussi bien celle des pays en développement que celle des pays développés. Or, si ces derniers acceptent de réduire substantiellement le volume des dettes existantes et des paiements au titre du service de la dette, les pays endettés n'auront plus à transférer des ressources rien que pour s'acquitter de leurs engagements financiers. Ceci déboucherait logiquement sur un retour à des relations normales dans le cadre desquelles les pays développés exporteront des capitaux et les pays en développement redeviendront des bénéficiaires nets de ressources.

27. Le transfert inverse des ressources a été accentué par l'intervention des organismes financiers internationaux. En 1987, le Fonds monétaire international,

/...

(M. Stirling, Uruguay)

la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont été à l'origine de sorties de ressources d'Amérique latine évaluées à 2 milliards de dollars.

28. La situation est aggravée par les conditions dont les créanciers assortissent les nouveaux prêts, conditions qui obligent des pays comme l'Uruguay à prendre des mesures d'ajustement macro-économique antisociales pour obtenir les ressources dont ils ont besoin. Les créanciers et les organismes de financement multilatéraux devraient s'efforcer d'envisager, cas par cas, une réduction systématique du volume de la dette, qui ramènerait les obligations au titre du service de la dette à un niveau qui soit à la portée de chaque pays. Il sera alors possible d'examiner les besoins des pays et de mobiliser les investissements requis pour une croissance soutenue. Il ressort de la récente réunion commune du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qu'une telle réorientation est envisagée par certains pays développés.

29. Une attention particulière doit être accordée à la proposition tendant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, initiative qui devrait être coordonnée avec l'élaboration de la Stratégie internationale du développement pour la prochaine décennie des Nations Unies pour le développement. Cette dernière constitue une opération de planification à moyen et à long terme alors que la réunion de l'Assemblée est destinée à trouver des solutions à des problèmes de développement très urgents.

30. La délégation uruguayenne appuiera toute initiative pour combattre la consommation illicite de drogues, qui fausse les processus économique et social des pays affectés. Elle est en outre fermement convaincue que la communauté internationale devrait coopérer dans le domaine de la protection de l'environnement, et souscrit aux recommandations formulées dans le rapport "Notre avenir à tous" et la proposition visant à convoquer une conférence internationale pour développer la coopération en la matière.

31. Mme NINH (Viet Nam) dit que si les pays développés à économie de marché ont réussi à réaliser un redressement économique soutenu en réajustant leurs stratégies de développement économique et en exploitant les progrès scientifiques et techniques, les pays en développement en revanche ont pâti de graves déséquilibres structurels et d'une stagnation des cours des produits de base, avec comme conséquences le chômage, des taux d'inflation élevés et des pénuries alimentaires.

32. Du fait des politiques de réajustement appliquées par les pays développés, le taux de croissance économique de plus de la moitié des pays en développement est actuellement inférieur à 2,5 %. En outre, le fossé entre les riches et les pauvres se creuse, les pays en développement étant incapables d'adapter leur économie aux changements rapides et profonds des conditions économiques internationales.

33. La dette extérieure des pays en développement s'élève à près de 1 200 milliards de dollars, soit approximativement la moitié de leur produit national brut et le double de leurs recettes d'exportation. Le problème ne peut

/...

(Mme Ninh, Viet Nam)

être résolu ni par la mise en oeuvre de politiques d'austérité par les pays débiteurs ni par l'adoption de mesures de rééchelonnement au cas par cas par les créanciers. La situation exige une solution globale et radicale faisant intervenir la responsabilité conjointe des débiteurs et des créanciers. Le système monétaire et financier capitaliste doit être réformé à la suite d'une conférence internationale sur les questions monétaires et financières pour le développement. Le transfert de capitaux vers les pays débiteurs doit être accru, mettant ainsi fin au transfert inverse de ressources vers les pays créanciers. Le développement économique des pays débiteurs doit être encouragé et la dette elle-même réduite.

34. Deux ans après l'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, le taux de croissance du produit intérieur brut de la plupart des pays africains n'est encore en moyenne que de 1 %. Si la communauté internationale n'entreprend pas rapidement l'exécution de ce programme, les difficultés que connaissent ces pays vont inévitablement s'aggraver.

35. Le dialogue Nord-Sud doit reprendre dans les domaines tels que les questions monétaires et financières, le commerce et le développement, l'objectif étant d'instaurer un nouvel ordre économique international. Ce n'est que par le dialogue et la coopération qu'une solution commune peut être trouvée. Il est temps de formuler des politiques et des mesures concrètes pour faire en sorte que la communauté internationale honore ses engagements. La mauvaise volonté, des attitudes négatives et les affrontements ont eu des conséquences dommageables au cours des dernières années.

36. La paix et la sécurité internationales sont des préalables essentiels au développement. Le succès des négociations entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis ouvre la voie à un désarmement authentique, libérant ainsi des ressources financières pour l'aide aux pays en développement. Un système mondial de paix et de sécurité passe par la création de systèmes internationaux de sécurité économique et écologique contribuant ainsi à renforcer la confiance et à accroître la stabilité. En tant que la plus grande instance multilatérale, l'Organisation des Nations Unies doit accroître son rôle dans tous les domaines, et chercher en particulier des solutions aux problèmes économiques des pays en développement

37. M. Navajas-Mogro (Bolivie) prend la présidence.

38. M. MAHGOUB (Soudan) dit que sa délégation s'associe pleinement aux observations faites au nom du Groupe des 77. Il exprime sa vive préoccupation devant l'aggravation des difficultés économiques que traversent les pays en développement en dépit des importants efforts d'ajustement entrepris. Du fait de la chute des cours des produits de base, du fardeau de la dette et de la réduction des apports financiers, leur économie est restée dans un état de stagnation voire de récession.

/...



(M. Mahgoub, Soudan)

39. Près d'un milliard d'habitants du tiers monde vivent en deçà du seuil de pauvreté. Cette situation est particulièrement grave en Afrique, où des pays sont également frappés par des catastrophes naturelles telles que les graves inondations qui, au Soudan, ont fait 5 millions de sans-abri et ravagé les infrastructures. En dépit des efforts considérables déployés pour relancer la croissance et le développement économiques, il est de plus en plus clair que les mesures d'ajustement ne peuvent réussir que si le climat international s'y prête. La relance du processus de développement en Afrique exige un soutien international à la mesure des besoins.

40. Concernant le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, les pays africains ont récemment réaffirmé leur ferme engagement de poursuivre leurs programmes d'ajustement et de réforme et d'accélérer le redressement et le développement économiques. Toutefois, la communauté internationale, en particulier les pays développés, doit prendre des mesures plus efficaces en faveur des pays africains qui traversent des difficultés économiques graves et leur octroyer une aide accrue. Elle doit aider à stabiliser les cours des matières premières, à accroître l'aide financière à des conditions de faveur et à réduire le fardeau de la dette extérieure. Il est à espérer que la situation économique de l'Afrique se sera ainsi nettement améliorée d'ici à 1990, date de l'examen final du Programme d'action.

41. La recherche de solutions aux problèmes structurels fondamentaux de l'économie mondiale doit se faire dans le cadre d'une coopération basée sur les principes d'interdépendance et d'égalité. Tous les pays doivent appliquer des politiques convergentes et mutuellement avantageuses dans les domaines interdépendants que sont le commerce, les questions monétaires et financières. La future session extraordinaire de l'Assemblée générale qu'il est proposé de consacrer à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement fournira une occasion opportune d'adopter un consensus sur des mesures précises et concrètes dans ces domaines. Il convient également d'entamer l'élaboration de la stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie du développement.

42. Au cours de la présente session, le dialogue Nord-Sud doit être repris sur un certain nombre de questions critiques, l'accent étant mis sur l'éradication de la pauvreté et du dénuement social. A cet égard, M. Mahgoub attire l'attention sur la Déclaration de Khartoum adoptée lors de la Conférence internationale sur le facteur humain dans le redressement économique et le développement de l'Afrique, qui constitue un jalon important dans l'histoire du développement de l'Afrique. La reprise du dialogue entre les pays développés et les pays en développement est une obligation qui revêt un caractère non seulement moral mais également essentiel et politique.

43. M. AL-FAIHANI (Bahreïn) dit que les déséquilibres dans l'économie mondiale résultant de la crise de la dette, de la détérioration des termes de l'échange, de la fluctuation des taux de change, de la baisse des cours des produits de base et des matières premières, de la chute brutale des cours du pétrole et des mesures protectionnistes imposées par les pays industrialisés ont eu des effets négatifs sur les aspirations et les plans de développement des pays en développement.

/...

(M. Al-Faihani, Bahreïn)

44. Dans son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/43/1), le Secrétaire général dit à juste titre que la communauté internationale doit agir d'urgence sur trois fronts : l'endettement, le commerce et les produits de base, et la mise en valeur des ressources humaines. La crise de la dette est entrée dans sa septième année et a résisté à toutes les solutions radicales envisagées. Dans le domaine du commerce et du développement, les pays en développement continuent de pâtir d'une insuffisance de ressources financières au niveau national, d'une réduction des flux financiers en provenance des pays industrialisés et des institutions financières multilatérales et des pratiques restrictives suivies par les pays industrialisés. Dans son Rapport sur le commerce et le développement, 1988, la CNUCED prévoit que la croissance du commerce mondial va se ralentir, passant de 5,9 % en 1987 à 5 % en 1988. Cela signifie une baisse supplémentaire du commerce des pays en développement et une réduction de leurs recettes et de leurs rentrées de devises.

45. La chute brutale des cours mondiaux du pétrole a amené nombre de pays en développement, en particulier ceux d'Asie occidentale, à réduire leurs dépenses de développement, aggravant ainsi leur stagnation économique. En dépit des succès obtenus par les pays producteurs de pétrole dans leurs efforts visant à stabiliser les cours et à freiner la baisse qui a commencé à la fin de 1985 et au début de 1986, les prix ont encore baissé l'année dernière pour atteindre ces derniers mois leur niveau le plus bas. Bien que plusieurs pays en développement exportateurs de pétrole d'Asie occidentale aient adopté des stratégies axées sur la mise en valeur et une meilleure utilisation des ressources locales et se soient préparés à affronter un avenir économique difficile, la chute des cours du pétrole a été si importante qu'elle a eu des effets fondamentaux sur leur capacité de mener des programmes d'ajustement. Les stratégies adoptées se sont également révélées difficiles à mettre en oeuvre en raison d'une pénurie de ressources naturelles, de conditions climatiques peu favorables, de problèmes liés au transfert de technologie, aux transports et aux communications.

46. Bahreïn est un pays en développement insulaire qui, de ce fait, souffre de beaucoup de handicaps économiques. Il a néanmoins entrepris de diversifier ses sources de revenu et a réussi en l'espace de quelques années à devenir un important centre commercial et financier dans la région du Golfe. Toutefois, il a récemment traversé les mêmes difficultés que les autres pays en développement et producteurs de pétrole. La délégation bahreïnite estime que la solution optimale à la crise économique des pays en développement réside dans les efforts concertés de la communauté internationale en vue d'assurer le progrès et la stabilité.

47. Un certain nombre de pays en développement, en particulier le Soudan, le Bangladesh et la Jamaïque, ont été frappés par de graves catastrophes naturelles au cours de l'année 1988. La communauté internationale, en particulier les pays industrialisés, doit fournir à ces pays une assistance pour leur permettre de réparer les dégâts causés à leur économie.

48. Il est de la plus grande importance que la crise économique actuelle soit examinée au niveau multilatéral et que tous les pays, riches ou pauvres, grands ou petits, coopèrent pour faire face aux problèmes et trouver des solutions rapides et efficaces.

/...

(M. Al-Faihani, Bahreïn)

49. La délégation bahreïnite salue les initiatives prises au Sommet de Toronto en 1988 concernant l'annulation des dettes des pays en développement les plus pauvres et la proposition de la CNUCED visant à alléger la crise de la dette en annulant 30 % des sommes dues aux banques commerciales par les pays fortement endettés. En même temps, il est important que les flux financiers des institutions multilatérales et des pays industrialisés vers les pays en développement soient octroyés à des conditions de faveur. Les cours des produits de base dont sont tributaires les économies de la majorité des pays en développement doivent être stabilisés, et des mesures doivent être prises pour faciliter le transfert de technologie des pays industrialisés vers les pays en développement.

50. Bahreïn est convaincu que si la volonté politique existe, les efforts concertés faits au niveau multilatéral permettront de redresser les déséquilibres actuels dans l'économie mondiale et favoriseront l'instauration d'un ordre économique international juste, pour le bien de l'humanité tout entière.

51. M. PASHKEVICH (République socialiste soviétique de Biélorussie) dit que la coopération économique revêt une importance politique accrue à un moment où le dialogue politique s'accroît et où l'intensité des conflits militaires tend à diminuer. L'amorce du processus de désarmement ouvre les perspectives d'un "désarmement pour le développement".

52. L'internationalisation de la vie économique dans les années 70 et 80 a beaucoup servi à accentuer le caractère social de la production mondiale et il est évident qu'en cette ère nucléaire et spatiale, les valeurs humaines générales priment et que le principe de la coexistence pacifique constitue le principe universel le plus élevé dans les relations entre Etats. La solution des problèmes mondiaux grâce aux efforts de la communauté internationale tout entière exige un recours plus fréquent au mécanisme de la coopération multilatérale pratique, principalement l'ONU, à de nouvelles formes d'activités pour les organisations intergouvernementales, ainsi qu'à des méthodes et moyens de réglementation politique et juridique des relations économiques internationales, fondés sur le respect de la souveraineté des Etats. L'instauration de nouvelles formes de coopération nécessite la création d'infrastructures. Les relations économiques mondiales doivent reposer sur des principes démocratiques tenant compte des intérêts légitimes de tous les partenaires et excluant tout recours au protectionnisme et à la discrimination.

53. Le développement de l'économie mondiale se caractérise par l'instabilité et l'irrégularité, et la majorité des pays en développement rencontrent des difficultés particulières dues à l'énormité de leur dette extérieure, aux sorties de capitaux, aux fluctuations des taux de change, aux déficits de leur balance commerciale et de leur balance des paiements, au renforcement du protectionnisme et des barrières commerciales, à la baisse des cours des produits de base et à d'autres facteurs. La situation du monde en développement ne doit pas laisser les autres pays indifférents, et l'aide de la communauté internationale est indispensable. L'instabilité des taux de change aggrave les déficits à long terme de la balance commerciale et de la balance des paiements entre les pays occidentaux et les pays en développement.

/...

(M. Pashkevich, RSS de Biélorussie)

54. Tous ces facteurs rendent une restructuration du système international des taux de change indispensable. Les mesures superficielles proposées ne suffisent manifestement pas. Il importe de convoquer une réunion internationale sur les questions financières et les taux de change à laquelle participeront tous les pays concernés. Les relations financières internationales doivent être restructurées sur une base démocratique en vue de les rendre équitables, mutuellement avantageuses, stables et prévisibles. Dans un contexte plus large, les mesures prises dans le cadre de l'ONU en vue de déceler très tôt des problèmes naissants au niveau de l'économie mondiale et, partant, d'entamer des actions internationales et nationales destinées à éliminer leurs conséquences néfastes sont extrêmement importantes.

55. Il convient, pour assurer la sécurité économique internationale et une croissance économique équitable orientée dans la bonne direction, de prendre d'urgence des mesures collectives et concrètes visant à assurer en outre la sécurité écologique, car un autre front doit être ouvert pour lutter contre la menace qui pèse sur l'environnement parallèlement à celui ouvert pour lutter contre la menace militaire et politique.

56. Il faut élaborer une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement qui reflète les intérêts de tous les pays et qui repose sur des recommandations concrètes concernant les principales orientations en matière de politique économique et sociale. La stratégie doit être globale et orientée vers un développement conforme aux intérêts des masses laborieuses.

57. Notant les réalisations de la République socialiste soviétique de Biélorussie en matière de restructuration économique, l'orateur dit que la création d'entreprises communes avec des sociétés étrangères montre que ce pays élargit sa participation au niveau de la division internationale du travail et développe ses relations économiques internationales de manière démocratique et mutuellement avantageuse.

58. M. JAYASINGHE (Sri Lanka) dit que les pays en développement n'ont pas bénéficié de la reprise économique dans les pays industrialisés. Certains échecs qui ont accompagné le léger progrès enregistré par les pays industrialisés ont entamé la volonté politique de ces derniers d'aider les pays en développement, sinon leur aptitude à le faire. L'économie des pays en développement continue donc d'être dominée par la baisse des cours des produits de base, l'alourdissement de la dette extérieure, le protectionnisme et la fluctuation des taux de change. Compte tenu de l'interdépendance économique de tous les pays, seule une action collective de toutes les parties concernées permettra de surmonter la crise économique internationale actuelle.

59. Selon l'Etude sur l'économie mondiale 1988, le déficit de la balance courante des pays en développement était de 9,3 milliards de dollars en 1987 alors que la balance des paiements courants de pays industrialisés comme la République fédérale d'Allemagne et le Japon était excédentaire. L'Etude indique également qu'à moins d'une réforme profonde des politiques économiques, le monde risque de connaître une

(M. Jayasinghe, Sri Lanka)

récession générale. En dépit de ces échecs précédents, le dialogue Nord-Sud s'impose plus que jamais et doit être relancé comme l'a recommandé le Comité ministériel permanent des pays non alignés pour la coopération économique. Une session extraordinaire de l'Assemblée générale, proposée par le Groupe des 77 peut également constituer une importante instance.

60. L'effondrement des cours des produits de base a gravement touché les pays en développement mais a permis aux pays industrialisés de réaliser des économies de plus de 2 milliards de dollars depuis 1982. Seule une approche intégrée comme celle envisagée par le Programme intégré pour les produits de base peut remédier à la situation. Il faut absolument mettre en place le Fonds commun pour les produits de base le plus tôt possible. En outre, une nouvelle série de négociations devrait être engagée sur les produits de base non visés par les arrangements existants. Une solution durable à la crise de la dette de nombreux pays en développement n'est envisageable que dans le cadre d'un développement intégré et d'une stratégie orientée vers la croissance comme il a été convenu lors de la septième session de la CNUCED. Il faudra, pour cela, améliorer le cadre de développement externe, notamment en mettant un terme au transfert négatif de ressources et en éliminant le protectionnisme.

61. Les Négociations d'Uruguay fournissent une excellente occasion de se pencher sur diverses anomalies du système commercial international. Les pays en développement espèrent que les Négociations d'Uruguay conduiront à une libéralisation totale des échanges, en particulier pour ce qui est des produits tropicaux et des produits tirés des ressources naturelles et de l'agriculture. En même temps, les engagements déjà pris en ce qui concerne le statu quo et le refoulement des mesures protectionnistes n'ont toujours pas été honorés. La délégation sri-lankaise en appelle aux pays industrialisés pour qu'ils fassent preuve de plus de compréhension à l'égard des pays en développement frappés par la crise. Le Sri Lanka place de grands espoirs dans l'examen à mi-parcours des résultats des Négociations d'Uruguay que doit effectuer le GATT en décembre 1988.

62. Le coopération financière internationale se relâche. Le rapport annuel de la Banque mondiale pour 1988 montre que les transferts nets des pays en développement aux pays développés se sont élevés à plus de 30 milliards de dollars. Le secteur privé hésite toujours à prêter aux pays en développement, comme l'atteste la baisse que ses décaissements totaux accusent depuis 1985. Seuls quelques pays développés ont en fait honoré l'engagement qu'ils avaient pris de porter leur aide publique au développement (APD) à 0,7 %.

63. C'est sur la proposition du Premier ministre du Sri Lanka que 1987 a été proclamée Année internationale du logement des sans-abri. La communauté internationale a célébré l'Année en parrainant divers projets de construction de logements aux niveaux national et international. Les pays africains ont, en cette troisième année du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, fait des efforts d'adaptation considérables, mais n'ont pas obtenu les ressources qu'ils escomptaient recevoir des autres pays.

64. M. LOOS (Banque mondiale), se référant à la déclaration liminaire du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales, dit que qualifier la Banque mondiale et le FMI de bénéficiaires nets de ressources revient à simplifier le problème. Les transferts de ressources se trouvent au coeur du développement, mais la Banque mondiale ne représente qu'une donnée de l'équation, l'aide bilatérale l'autre.

65. La Banque mondiale demeure la principale source de nouveaux financements pour le tiers monde, en particulier les pays lourdement endettés. L'Association internationale de développement (IDA) a récemment accru le flux de ses ressources de 30 % dont 50 % iront à l'Afrique. L'augmentation générale du capital de la Banque a été de 75 milliards de dollars. Ne pouvant fournir que 10 % des ressources externes, la Banque cherche à jouer de plus en plus un rôle de catalyseur et a, à ce titre, réuni 6,6 milliards de dollars au titre d'arrangements de cofinancement.

66. Le chiffre de -2 milliards de dollars cité par le Secrétaire général adjoint ne vise que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Ce chiffre représente le remboursement anticipé de 1,2 milliard de dollars par la Corée et la Thaïlande et des taux différentiels de change de 1 milliard de dollars. Il est erroné de dire qu'il s'agit de transferts négatifs de ressources.

67. M. OSSA (Département des affaires économiques et sociales internationales) dit qu'en citant le chiffre de -2 milliards de dollars, le Secrétaire général adjoint n'avait nullement l'intention de minimiser les efforts que faisait la Banque mondiale pour fournir des ressources aux pays en développement. Le fait est que depuis quelque temps le rythme auquel la Banque débloque des fonds a considérablement baissé. Selon un tableau intitulé "Highlights of the Year", qui figure dans le rapport annuel de la Banque mondiale pour 1988, les décaissements de l'IDA ont légèrement augmenté en 1988 et ceux de la BIRD se situent à -1,9 milliard de dollars. Le Secrétaire général adjoint a indiqué ce chiffre pour soutenir les efforts de la Banque mondiale visant à accélérer l'augmentation de son capital et le rythme de ses décaissements, comme l'a proposé son président.

La séance est levée à 17 h 10.